



vous proposent une journée de formation
sur le thème :

Offre de soins, accès à la santé : quel rôle pour les élus locaux ?

**Le jeudi 25 octobre 2007
de 9h00 à 17h00**

**Lieu :
Grand amphithéâtre de la
Maison Diocésaine Saint Sixte,
6 rue du Lieutenant Herduin,
51100 Reims**

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-es locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser par le responsable de la collectivité territoriale, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Les tarifs pour la journée de formation :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	200€
- de 1000 à 3500	250€
- de 3500 à 5000	300€
- de 5000 à 10000	350€
- de 10000 à 20000	450€
- de 20000 à 40000	500€
- de 40000 à 50000	550€
- de 50000 à 100000	600€
- plus de 100000	650€
Conseillers Généraux et Régionaux	650€

Les tarifs comprennent les frais de formation, et de déjeuner.

Bulletin d'inscription à la journée de formation (valant convention simplifiée de formation)

Offre de soins, accès à la santé : quel rôle pour les élus locaux ?

organisée par Formation et Citoyenneté et Elus, Santé Publique & Territoires,

Le jeudi 25 octobre 2007,

au grand amphithéâtre de la Maison Diocésaine Saint Sixte, 6 rue du Lieutenant Herduin, 51100 Reims.

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94). Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____ Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée :

Prénom : _____ Conseil régional :

Adresse : _____ Collectivité territoriale :

Commune de :

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) :

Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée :

Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée :

Signature du responsable

de la collectivité avec

cachet :

Ville :

Code Postal :

E-mail:

Fonction élective :

CACHET

Offre de soins, accès à la santé : quel rôle pour les élus locaux ?

- 9h00** **Ouverture.**
Jean-Michel Vernier, maire adjoint de Reims.
Laurent El Ghozi, maire adjoint de Nanterre, président de l'association « Elus, Santé Publique & Territoires ».
- 9h30** **Conférence préliminaire.**
Gérard Salem, professeur Université Paris X Nanterre, directeur du laboratoire : « Espace, Santé, Territoires » :
De la Santé aux soins : quel rôle pour les Elus ?
- Les inégalités d'accès à l'offre de soins et de santé : éléments de diagnostic.**
- 10h00** **La démographie des professions de santé : une approche territoriale.**
Débat introduit et animé par **Monsieur Yves Detraigne**, sénateur de la Marne.
- **Françoise Debaisieux**, directrice de la DRASS de Champagne-Ardennes et **Gilles De Lacaussade**, directeur de l'ARH Champagne Ardennes : **Comment rendre attractifs les territoires auprès des professionnels de santé ?**
- **Yann Bourgueil**, directeur de recherche à l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES) :
La répartition géographique des médecins : bilan des mesures et perspectives.
- 11h30** **L'accès aux soins : du droit au fait.**
Débat introduit et animé par **Marie-Odile Dufour**, maire adjointe à Champigny sur Marne.
- **Olivier Querouil**, Fonds Couverture Maladie Universelle : **L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU.**
- **Pierre Micheletti**, président de Médecins du Monde : **Le rôle du secteur associatif dans l'accès aux soins.**
- **Richard Lopez**, médecin directeur à Champigny sur Marne, secrétaire général adjoint du CNLCS et **Pierre Brodard**, médecin directeur des CMS à Pantin : **Le rôle des élus dans l'amélioration de l'accès aux soins.**
- 13h00** **Pause déjeuner.**
- L'accès à l'offre de soins et de santé : éléments de réponse.**
- 14h30** **Du regroupement libéral aux centres de santé.**
Débat introduit et animé par **Claudie Gillot-Dumoutier**, maire adjointe de Saint-Denis, présidente du Comité National de Liaison des Centres de Santé (CNLCS).
- **Bernard Huynh**, Président de l'association « Regroupement Implantation Redéploiement en Ile-de-France » (RiR-IDF) et **Alexandre Grenier**, directeur des études à l'URML Ile de France : **Le regroupement de professionnels libéraux.**
- **Yves Duval**, président de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Champagne Ardenne : **Le rôle des élus dans la création des maisons de santé.**
- **Marina Girod de l'Ain**, maire adjoint de Grenoble et vice présidente de l'association « Elus, Santé Publique & Territoires » : **Les centres de santé associatifs de Grenoble : une évaluation des performances socio-sanitaires.**
- 15h30** **Les réseaux de santé.**
Débat introduit et animé par **Gilles Poutout**, délégué à la santé au Centre National de l'Expertise Hospitalière.
- **Michel Tartar**, responsable médical du Réseau Santé Précarité de Reims : **Favoriser l'accès aux soins des personnes précaires.**
- **Claude Laguillaume**, Coordination Nationale des Réseaux : **L'implication des professionnels libéraux dans les réseaux de santé.**
- 16h30** **La place de l'Hôpital.**
- **Annie Podeur**, directrice de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS).
- 17h00** **Synthèse des Travaux : Emmanuelle Wargon**, directrice du Cabinet auprès de Martin Hirsch, haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté.
- 17h30** **Clôture : Christine Boutin**, ministre du Logement et de la Ville.